



*Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux*

**RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
DU  
SMITVAD  
DU PAYS DE CAUX**

**Janvier à juin 2018**

## SOMMAIRE

### RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE

N°DECISION	OBJET	FOLIO
Néant		

DÉLIBÉRATION	OBJET	FOLIO
01.17.04.18	Marché d'AMO pour l'analyse, le suivi et l'accompagnement évolutif du contrat de DSP des unités de traitement du SMITVAD	1
02.17.04.18	Consultation pour le renouvellement des marchés d'assurances du syndicat	4
03.17.04.18	Création de poste occasionnel	7
04.17.04.18	Participation des collectivités à l'action de compostage du PLPD	10
01.25.06.18	Présentation du rapport annuel 2017 du délégataire	13
02.25.06.18	Présentation du rapport annuel d'activité 2017 du syndicat	16
03.25.06.18	Approbation du compte administratif 2017 - budget principal	19
04.25.06.18	Approbation du compte administratif 2017 - budget annexe programme local de prévention des déchets	27
05.25.06.18	Approbation du compte de gestion 2017 établi par le trésorier - budget principal	31
06.25.06.18	Approbation du compte de gestion 2017 établi par le trésorier - budget annexe programme local de prévention des déchets	34
07.25.06.18	Affectation des résultats 2017	37
08.25.06.18	Constitution de provisions	40
09.25.06.18	Participations exceptionnelles au budget 2018	43
10.25.06.18	Participations 2017	46
11.25.06.18	Budget supplémentaire 2018 - budget principal	49
12.25.06.18	Budget supplémentaire 2018 - budget annexe programme local de prévention des déchets	53
13.25.06.18	Promotion jardinage durable	58
14.25.06.18	Ligne de trésorerie 2017	63
15.25.06.18	Transformation de poste suite à un avancement de grade	66
16.25.06.18	Amortissement des immobilisations du budget annexe - PLPD	69
	Bordereau de dépôt de documents valant accusé réception	73
	Bordereau de dépôt de documents budgétaires valant accusé réception	74



Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 47  
Présents : 35  
Pouvoirs : 00  
Votants : 35

**RESULTATS DES VOTES**

Pour : 34  
Contre : 00  
Abstentions : 01  
Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :  
- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le : **02 JUL. 2018**

- de son affichage le :  
18/04/2018  
- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 17 avril 2018

### MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ANALYSE, LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT EVOLUTIF DU CONTRAT DE DSP DES UNITES DE TRAITEMENT DU SMITVAD

Délibération n°: 01-17/04/2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept du mois d'avril à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le trente mars deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	P		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	AE		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	P			
	Mme Thérèse BARIL	AE			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	AE		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	AE		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	P		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	P		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPART	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	AE		M. Pascal VANIER	
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	

Commune de Courmoulin (76100) - Courmoulin (Seine-Maritime)					
Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTELLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	AE		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	AE		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	P		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	P		M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P		M. Philippe LANGNEL	P
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	P		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Jean-Marie BAYEUL	
	M. Franck HERICHER	P		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	P		Mme Christine LEVAVASSEUR	
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	M. Paul POTEL	AE		M. Jacques DEPREZ	P
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	P
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Séverine LEMOINE	AE		M. Philippe PASQUIER	
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	P		M. Daniel DELAFENETRE	



Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Séverine FREMONT, déléguée de la communauté de communes Plateau de Caux Doudeville Yerville, a été nommée secrétaire de séance.



Vu Le CGCT,

Vu Le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu La délibération n° 06-21/12/2017 approuvant la consultation relative à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'analyse, le suivi et l'accompagnement évolutif du contrat de DSP des unités de traitement du Smitvad.

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres,

**Pour Rappel, description de la mission :**

- La mission est structurée en quatre phases. La **première phase** correspond en un état des lieux exhaustif sur les plans techniques, économiques et juridiques. Cette mission réalisée enclenchera une **seconde phase** où les conclusions précédentes seront mobilisées et croisées avec les objectifs d'efficacité technique et d'économie du service public. Il s'agira de mettre en évidence des solutions d'optimisation traduites en termes d'évolution contractuelle de la DSP. Dans une **troisième phase** les solutions d'optimisations seront proposées et éprouvées dans une négociation avec le délégataire. La **quatrième phase** consistera au suivi sur deux années d'exploitation de la DSP reformulée.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le site Internet du BOAMP, le 02 février 2018.

A la date limite de remise des offres fixée au lundi 12 mars 2018, à 15 heures, il a été reçu au siège administratif du SMITVAD du Pays de Caux 4 plis cachetés.

- BG Consult,
- Girus,
- SP Conseil,
- Espelia.

Réunie le 21 mars 2018, la commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'attribution du marché à **BG CONSULT** pour un montant HT de 116 100 € soit 139 320 € TTC.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- d'entériner l'avis de la Commission d'Appel d'Offres,
- d'autoriser le Président à signer ledit marché,
- d'inscrire les crédits à l'article 617 du chapitre 011.

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES






Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 47  
Présents : 37  
Pouvoirs : 00  
Votants : 37

**RESULTATS DES VOTES**

Pour : 37  
Contre : 00  
Abstentions : 00

Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le : 02 JUL. 2018

- de son affichage le :  
18/04/2018

- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 17 avril 2018

### CREATION DE POSTE OCCASIONNEL

Délibération n°: 02-17/04/2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept du mois d'avril à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le trente mars deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	P		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	AE		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	P			
	Mme Thérèse BARIL	AE			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	AE		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	AE		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	P		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	P		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	AE		M. Pascal VANIER	
	M. Jean-Pierre THEVENOT	P		M. Eric SELLE	

Commune de Courcelles (Département de la Seine-Maritime)				
Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	M. Claude BOUTELLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P	M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE	M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE	M. Daniel COLLARD	
	M. Jean-Jacques DEMARES	P	M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	AE	M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	AE	M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	P	Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	P	M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P	M. Philippe LANGNEL	P
Commune de Courcelles (Département de la Seine-Maritime)				
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	P	M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE	M. Jean-Marie BAYEUL	
	M. Franck HERICHER	P	M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	P	Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P	M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P	M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE	M. David CHANDELIER	
	M. Paul POTEL	AE	M. Jacques DEPREZ	P
	M. Michel CHARDONNET	P	M. Denis FAUVEL	P
	M. Norbert GAINVILLE	P	M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P	Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P	M. Jacques GUEROULT	
	Mme Séverine LEMOINE	AE	M. Philippe PASQUIER	
	M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY	
Commune de Courcelles (Département de la Seine-Maritime)				
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	P	M. Daniel DELAFENETRE	

BUREAU D' COURRIER

24 AVR. 2018

PRÉFECTURE  
DE LA SEINE-MARITIME

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Séverine FREMONT, déléguée de la communauté de communes Plateau de Caux Doudeville Yerville, a été nommée secrétaire de séance.



Monsieur le Président expose, qu'afin de préparer et accompagner la préparation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, une prestation ponctuelle de suivi de terrain peut être utile,

Conformément à l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale qui autorise, en son alinéa 1, le recrutement d'agents non titulaires pour un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de douze mois sur une période de 18 mois,

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

Monsieur le Président propose :

- La création d'un emploi d'agent de maîtrise pour assurer le fonctionnement des sites, à compter de la date qui sera jugée utile et dont la durée hebdomadaire est fixée à 35 heures,
- L'établissement d'un contrat de travail à durée déterminée de 3 mois, éventuellement renouvelable une fois,
- La rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des agents de maîtrise (allant de l'indice brut 353 à l'indice brut 549), auquel s'ajoutent, le cas échéant, les suppléments et indemnités en vigueur.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- la création d'un poste occasionnel d'agent de maîtrise dans les conditions précitées,
- d'autoriser le Président à procéder au recrutement,
- d'inscrire les crédits au budget, chapitre 012 – Charges de personnel.

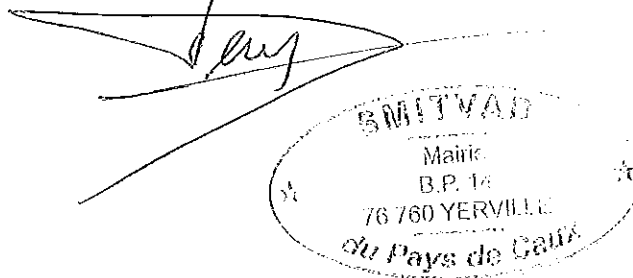
**APPROUVE A L'UNANIMITE**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

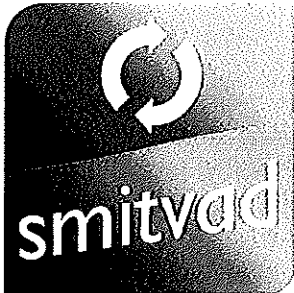
Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES







Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 47  
Présents : 37  
Pouvoirs : 00  
Votants : 37

**RESULTATS DES VOTES**

Pour : 37  
Contre : 00  
Abstentions : 00

Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le : 02 JUL. 2018

- de son affichage le :  
18/04/2018

- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 17 avril 2018

### CONSULTATION POUR LE RENOUELEMENT DES MARCHES D'ASSURANCES DU SYNDICAT

Délibération n°: 03-17/04/2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept du mois d'avril à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le trente mars deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

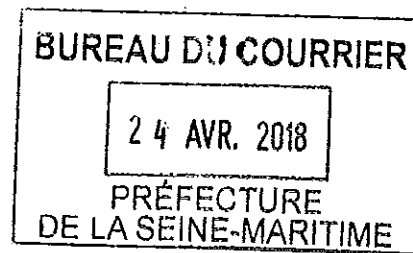
Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	P		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	AE		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	P			
	Mme Thérèse BARIL	AE			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	AE		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	AE		M. Gérard FOCHE	
	M. Pascal DEBREE	P		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	P		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	AE		M. Pascal VANIER	
	M. Jean-Pierre THEVENOT	P		M. Eric SELLE	

Titulaires			Suppléants		
	Mme Séverine FREMONT	P		M. Claude BOUTEILLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	AE		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	AE		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	P		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	P		M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P		M. Philippe LANGNEL	P
Titulaires			Suppléants		
	M. Fabrice DUBUS	P		Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	P		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Jean-Marie BAYEUL	
	M. Franck HERICHER	P		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	P		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	M. Paul POTEL	AE		M. Jacques DEPREZ	P
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	P
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Séverine LEMOINE	AE		M. Philippe PASQUIER	
	M. François POINTEL	P		Mme Anne ROQUIGNY	
Tit.			Sup.		
	Mme Virginie BLANDIN	P		Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	P		M. Daniel DELAFENETRE	



Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Séverine FREMONT, déléguée de la communauté de communes Plateau de Caux Doudeville Yerville, a été nommée secrétaire de séance.



Vu Le CGCT,

Vu Le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Considérant qu'il convient de procéder au renouvellement des contrats d'assurance attribués par délibération n° 08-27/06/2013 et arrivant à échéance au 31 décembre 2018,

Et décomposé en 7 lots :

- LOT 1 : Dommages aux biens immobiliers et mobiliers
- LOT 2 : Responsabilité civile générale
- LOT 3 : Responsabilité civile atteintes à l'environnement - pollution
- LOT 4 : Protection juridique et défense pénale des agents et élus
- LOT 5 : Véhicules et risques annexes - mission
- LOT 6 : Individuelle accidents et assistance déplacements
- LOT 7 : Risques statutaires des agents

Il conviendra d'actualiser les contrats d'assurances en fonction des changements intervenus,

Pour ce faire, le Smitvad devra être assisté par un consultant. Le Président propose de s'adjoindre les services de Monsieur Jacky Fournier, dans le cadre d'une mission de conseil en assurances, allant de l'analyse à l'identification des risques jusqu'à la mise en place des contrats et une assistance technique pour un montant de 2 750 €.

La procédure pourra être effectuée d'après le planning envisagé suivant :

- Parution de l'avis d'offres mi-mai 2018,
- Remise des offres au fin juin 2018,
- Ouverture des plis et attribution juillet 2018.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- de procéder à une consultation pour le renouvellement des marchés par à un appel d'offres selon une procédure adaptée avec mise en concurrence (art.27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics),
- de réaliser l'audit préalable à la consultation.

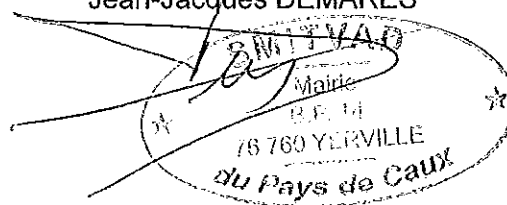
**APPROUVE A L'UNANIMITE**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 47  
Présents : 37  
Pouvoirs : 00  
Votants : 37

**RESULTATS DES VOTES**

Pour : 35  
Contre : 00  
Abstentions : 02

Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le :

02 JUL. 2018

- de son affichage le :

18/04/2018

- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 17 avril 2018

### PARTICIPATION DES COLLECTIVITES A L'ACTION DE COMPOSTAGE DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS

Délibération n°: 04-17/04/2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept du mois d'avril à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le trente mars deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	P		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	AE		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	P			
	Mme Thérèse BARIL	AE			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	AE		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	AE		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	P		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	P		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POULVE	
	M. Joël SALLE	AE		M. Pascal VANIER	
	M. Jean-Pierre THEVENOT	P		M. Eric SELLE	

Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets

BP 14 - Mairie de Yerville 76760 Yerville

☎ 02 35 56 15 60 📠 02 35 56 15 64 contact@smitvad.fr

Commune de Combarnes (Département de l'Ariège)				
Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	M. Claude BOUTEILLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P	M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE	M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE	M. Daniel COLLARD	
	M. Jean-Jacques DEMARES	P	M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	AE	M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	AE	M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	P	Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	P	M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P	M. Philippe LANGNEL	P
Commune de Combarnes (Département de l'Ariège)				
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	P	M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE	M. Jean-Marie BAYEUL	
	M. Franck HERICHER	P	M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	P	Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P	M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P	M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE	M. David CHANDELIER	
	M. Paul POTEL	AE	M. Jacques DEPREZ	P
	M. Michel CHARDONNET	P	M. Denis FAUVEL	P
	M. Norbert GAINVILLE	P	M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P	Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P	M. Jacques GUEROULT	
	Mme Séverine LEMOINE	AE	M. Philippe PASQUIER	
	M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY	
Commune de Combarnes (Département de l'Ariège)				
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS
	M. Lionel GAILLARD	P		M. Daniel DELAFENETRE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Séverine FREMONT, déléguée de la communauté de communes Plateau de Caux Doudeville Yerville, a été nommée secrétaire de séance.



## ACTUALISATION DU DISPOSITIF DE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Vu la délibération n°04-21/12/2017, relative à l'adoption du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés,

Vu l'adoption par les collectivités du programme de prévention par la communauté de communes Terroir du Caux du 2 février 2018, la communauté de communes Plateau de Caux – Doudeville – Yerville du 8 février 2018, la communauté de communes de la Côte d'Albâtre du 21 février 2018,

Vu la délibération du 27 avril 2011 du comité syndical relative à la mise en place d'une action de compostage et jardinage durable,

Considérant que les subventions sollicitables ne permettent plus de bénéficier de tarifs favorables,

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- d'autoriser le Président à signer avec les communautés de communes les conventions de mise à disposition « action compostage et jardinage durable » actualisées,
- de fixer une participation forfaitaire des communautés de communes, suivant le matériel sollicité par la collectivité à savoir :

**Kit complet compostage :**

- |   |         |
|---|---------|
| - Composteur 300 l, bio-seau et brass'compost | 30,00 € |
| - Composteur 600 l, bio-seau et brass'compost | 50,00 € |

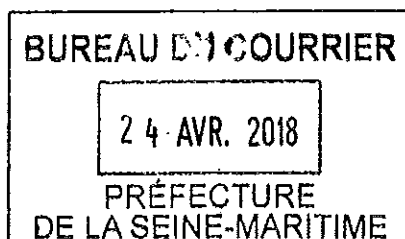
**Kit lombricompostage :**

- |                                      |         |
|--------------------------------------|---------|
| - Lombricomposteur et sachet de vers | 30,00 € |
|--------------------------------------|---------|

*A noter que les brass'compost et bio-seaux sont pris en charge par le Smitvad, ainsi que les composteurs collectifs.*

Les crédits sont inscrits au budget du budget annexe – Programme Local de Prévention des Déchets, à l'opération 6001 (acquisition de composteurs) en section d'investissement et au chapitre 74 (article 74758 – participation des collectivités à l'action jardinage durable)

APPROUVE A RAISON DE 35 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

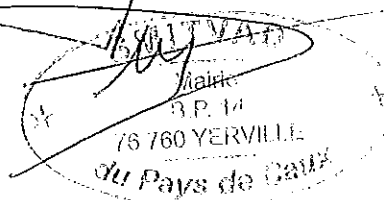


Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 47  
Présents : 35  
Pouvoirs : 00  
Votants : 35

RESULTATS DES VOTES

Pour : 35  
Contre : 00  
Abstentions : 00

Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime

le : 02 JUL. 2018

- de son affichage le :  
26/06/2018

- de sa notification le :

### PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2017 DU DELEGATAIRE

Délibération n°: 01-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	

Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTEILLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P		M. Philippe LANGNEL	P
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
Mme Blandine DAS	P	M. Philippe PASQUIER			
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	P



Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



VU les dispositions de l'article L.1411-10 et L.1411-3 du CGCT relatif à la présentation par le délégataire d'un rapport comportant, notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à la délégation de service public, et une analyse de la qualité du service.

VU la délibération du Comité syndical du 20 septembre 2010 adoptant le contrat de délégation de service public en la forme d'un bail emphytéotique administratif et d'une convention d'exploitation non détachable portant sur la conception, la réalisation en maîtrise d'ouvrage privée, le financement et l'exploitation d'une unité de traitement des déchets ménagers et de deux installations de stockage de déchets non dangereux ainsi que de leurs annexes.

Le Président présente le rapport annuel 2017 établi par le délégataire et demande aux délégués de prendre acte de cette présentation.

**Le comité syndical PREND ACTE de la présentation du rapport annuel du délégataire 2017.**

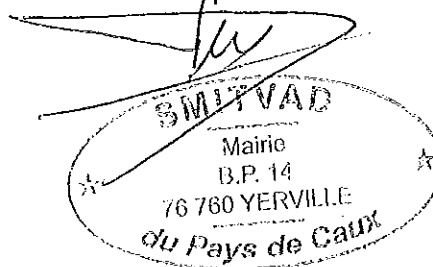
**Ce rapport est tenu à la disposition du public dans les locaux du Smitvad.**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 47  
Présents : 35  
Pouvoirs : 00  
Votants : 35

RESULTATS DES VOTES

Pour : 35  
Contre : 00  
Abstentions : 00

Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le :

02 JUL. 2018

- de son affichage le :

26/06/2018

- de sa notification le :

### PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2017 DU SYNDICAT

#### Délibération n°: 02-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			

Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	

Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTEILLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
Mme Marie-France BEAUDOIN	P	M. Philippe LANGNEL	P		
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPRez	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P		M. Philippe PASQUIER	
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	P

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



Vu l'article L. 2224-5 du CGCT relatif à la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

Vu l'article L. 5211-39 du CGCT relatif à la présentation d'un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Vu le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et notamment l'article 2,

Vu le rapport annuel d'activité du SMITVAD du Pays de Caux annexé à la présente délibération,

Lorsque la compétence en matière d'élimination des déchets ménagers et assimilés a été transférée à un établissement public de coopération intercommunale, le contenu du rapport sur la qualité et le prix du service est intégré dans le rapport prévu à l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales. Celui-ci concerne uniquement la partie des indicateurs techniques et financiers devant y figurer obligatoirement.

Le rapport sur le service d'élimination des déchets est tenu à la disposition du public au siège de l'établissement public de coopération intercommunale et, dès sa transmission, dans les collectivités membres.

Un exemplaire en est distribué à chaque délégué à son arrivée.

Le Président informe les délégués que ce rapport sera transmis aux autorités de tutelle, ainsi qu'aux communautés de communes et à la commune, adhérentes du SMITVAD du Pays de Caux.

Les Présidents, ou Maire, de ces dernières devront le présenter à leur assemblée délibérante lors d'une séance publique.

Le Président demande aux délégués de prendre acte de la présentation du rapport de l'année 2017 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

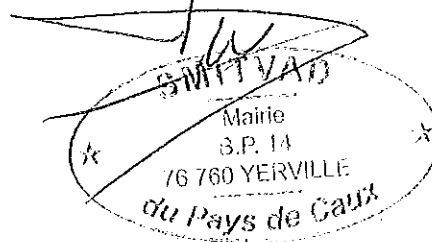
**Le comité syndical PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2017.**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 47  
Présents : 35  
Pouvoirs : 00  
Votants : 34

**RESULTATS DES VOTES**

Pour : 33  
Contre : 00  
Abstentions : 01  
Ne prennent pas  
part au vote : 01

**ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :**

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le : 02 JUL. 2018

- de son affichage le :  
26/06/2018

- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL

Délibération n°: 03-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents ou excusés :**

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	

Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTEILLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P		M. Philippe LANGNEL	P
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P		M. Philippe PASQUIER	
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	P

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



Le Président se retire et cède la présidence à Monsieur Lheureux, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Monsieur Carpentier, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, présente le Compte Administratif de l'exercice 2017, lequel se résume ainsi :

Section de Fonctionnement

Recettes de l'exercice	5 413 498.72 €
Dépenses de l'exercice	4 354 936.28 €
Résultat de l'exercice	1 058 562.44 €
Excédent antérieur reporté	275 982.43 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>1 334 544.87 €</b>

Section d'Investissement

Recettes	2 292 217.70 €
Dépenses	2 170 591.08 €
Résultat de l'exercice	121 626.62 €
Résultat antérieur reporté	- 1 048 735.94 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>- 927 109.32 €</b>

**RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE** 407 435.55 €

**Restes à réaliser (en investissement)**

Restes à réaliser en recettes	Néant
Restes à réaliser en dépenses	1 290 €
Solde des restes à réaliser	- 1 290 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide d'adopter le compte administratif 2017.

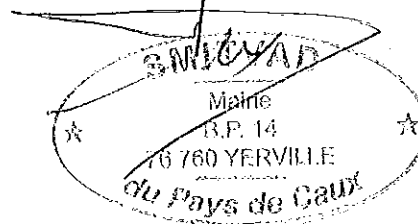
**APPROUVE A RAISON DE 33 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

NOTE EXPLICATIVE  
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 354 936,28	G	5 413 498,72	→ 1 058 562,44 €
	Section d'investissement	B	2 170 591,08	H	2 292 217,70	→ 121 626,62 €

Résultat de l'exercice 1 180 189,06 €

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	275 982,43
	Report en section d'investissement (001)	D	1 048 735,94	J	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	7 574 263,30	= G+H+I+J	7 981 698,85

Résultat global 407 435,55 €

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	1 290,00	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 290,00	= K+L	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 354 936,28	= G+I+K	5 689 481,15
	Section d'investissement	= B+D+F	3 220 617,02	= H+J+L	2 292 217,70
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	7 575 553,30	= G+H+I+J+K+L	7 981 698,85



**SMITVAD DU PAYS DE CAUX**  
**CA 2017**  
**Détail du fonctionnement - Dépenses**

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2016		Année 2017	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>3 411 281,00</b>	<b>3 286 419,03</b>	<b>3 161 136,00</b>	<b>2 699 785,93</b>
<b>60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS</b>	<b>5 780,00</b>	<b>7 207,05</b>	<b>6 180,00</b>	<b>4 596,83</b>
60611 - Eau et assainissement	270,00	209,75	270,00	219,89
60612 - Energie - Electricité	1 010,00	908,17	1 010,00	477,94
60621 - Combustibles	1 300,00	1 406,52	1 300,00	1 310,68
60622 - Carburants	2 000,00	2 103,37	2 400,00	1 844,45
60628 - Autres fournitures non stockées		13,05		13,71
60631 - Fournitures d'entretien	100,00	82,39	100,00	43,86
60632 - Fournitures de petit équipement	100,00	450,38	100,00	65,00
6064 - Fournitures administratives	1 000,00	2 033,42	1 000,00	621,30
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>3 334 389,00</b>	<b>3 181 618,13</b>	<b>3 087 006,00</b>	<b>2 621 852,74</b>
611 - Contrats de prestations de services	3 225 431,00	3 104 061,40	2 999 056,00	2 555 413,14
<i>Contrat Valor Caux comprenant (TGAP incluse)</i>				
<i>Traitement des Omr 25 027,35 tonnes dont :</i>				<i>2 026 459,60</i>
<i>13 516,06 tonnes à Brametot 62,17 €/tonne</i>		<i>890 169 €</i>		<i>840 320,30</i>
<i>11 511,30 tonnes à Grainville transférées 71,88 €/tonne</i>		<i>1 112 383 €</i>		<i>827 362,80</i>
<i>TGAP 25,30 € TTC tonne sur refus (taux de refus maximum 57,10%)</i>		<i>372 719 €</i>		<i>358 776,50</i>
<i>Traitement des encombrants en CSDU :</i>				
<i>3011,22 tonnes à Brametot (TGAP comprise)</i>		<i>272 634,97</i>		<i>271 711,40</i>
<i>Impôts et taxes (CET 2016 - taxe foncière 2017)</i>		<i>94 768,30</i>		<i>116 259,00</i>
<i>Régularisation revalorisation omr et encombrants</i>				<i>10 670,14</i>
<i>Rattachement Impôts exercices précédents</i>		<i>-38 120,50</i>		<i>-33 308,00</i>
<i>TVA sur R1</i>		<i>399 507,94</i>		<i>163 621,00</i>
6132 - Locations Immobilières - Loyer bureaux du Smitvod	9 700,00	9 670,73	9 800,00	9 777,93
61521 - Terrains - Entretien Eurville	1 200,00	3 516,00	3 200,00	624,00
615221 - Bâtiments publics - Entretien chaudière, réparation porte	10 878,00	709,75	11 000,00	192,16
615232 - Réseaux - Marché surveillance des rejets Eurville (1 semestre)	7 000,00	13 749,12	6 000,00	2 048,81
61551 - Matériel roulant - Révision véhicule	1 000,00	322,16	300,00	170,00
61558 - Autres biens mobiliers	100,00		100,00	42,00
6156 - Maintenance	6 605,00	5 424,13	4 300,00	4 553,20
<i>Abonnement logiciel Informatique</i>			<i>370,00</i>	<i>361,14</i>
<i>Maintenance informatique</i>			<i>2 700,00</i>	<i>2 652,00</i>
<i>Maintenance Imprimante</i>			<i>1 120,00</i>	<i>1 406,79</i>
<i>Entretien extincteurs</i>			<i>110,00</i>	<i>133,27</i>
6161 - Multirisques professionnelle - dommages aux biens		668,05	550,00	466,34
6168 - Autres assurances	27 075,00	26 684,50	27 500,00	26 330,66
<i>Lot 2 - Responsabilité civile générale</i>			<i>840,00</i>	<i>831,85</i>
<i>Lot 3 - Responsabilité civile - pollution graduelle</i>				<i>10 001,83</i>
<i>Lot 4 - Protection juridique et défense pénale</i>			<i>600,00</i>	<i>590,84</i>
<i>Lot 5 - Flotte automobile - Inclus véhicule prévention remboursé par PLPD</i>			<i>600,00</i>	<i>1 084,49</i>
<i>Lot 5 - Missions collaborateurs</i>			<i>1 200,00</i>	<i>687,73</i>
<i>Lot 5 - Missions collaborateurs - Régularisation année précédente</i>				<i>601,89</i>
<i>Lot 6 - Individ. &amp; assist. déplacem. ramenée à 1718,72 € suite à nouvel. compos. assemblée régularisé en 2018</i>			<i>2 150,00</i>	<i>2 142,00</i>
<i>Lot 7 - Risques statutaires des agents</i>				<i>10 074,82</i>
617 - Etudes et recherches	12 500,00	11 520,00	20 500,00	17 890,00
<i>Etude tripartite synergie des trois syndicats départementaux Mission de suivi de la DSP - charges rattachée</i>				<i>10 000,00</i>
<i>Accompagnement sur les impacts financiers des évolutions du périmètre syndical</i>				<i>7 890,00</i>
6182 - Documentation générale et technique	3 500,00	3 702,68	3 800,00	3 501,96
6184 - Versements à des organismes de formation	500,00	1 520,00	500,00	330,00
6185 - Frais de colloques et séminaires	400,00		400,00	350,00
6188 - Autres frais divers	28 500,00	69,61		162,54
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>70 612,00</b>	<b>70 457,85</b>	<b>64 100,00</b>	<b>70 443,36</b>
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	850,00	807,17	850,00	847,45
6226 - Honoraires - Loi NOTRe	32 700,00	42 054,99	28 000,00	36 897,25
6227 - Frais d'actes et de contentieux - Recours collectivités sorties		1 500,00		3 658,50
6228 - Divers - recours gracieux collectivités sorties	10 000,00			4 543,50
6231 - Annonces et Insertions	800,00			
6232 - Fêtes et cérémonies - Vœux du Président, AG Méthéor	100,00	107,60	10 000,00	848,00
6237 - Publications	2 500,00	6 542,10	6 500,00	1 820,76
<i>Dont Rapport annuels d'activité</i>				<i>1 113,60</i>
6238 - Divers	4 812,00	347,18		1 507,82
<i>Dont supports de communication Méthéor (filés)</i>				<i>1 160,64</i>
6251 - Voyages et déplacements	3 200,00	3 687,07	3 500,00	4 791,35
<i>Dont frais remboursés par Valor Caux agent mis à disposition</i>				<i>3 382,64</i>

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2016		Année 2017	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
257 - Réceptions Comités syndicaux et AG Méthéor	400,00	583,51		838,69
261 - Frais d'affranchissement	2 800,00	3 499,02	2 800,00	2 198,21
262 - Frais de télécommunications	4 500,00	4 192,41	4 500,00	4 216,44
27 - Services bancaires et assimilés	600,00		600,00	1 047,09
<i>Frais de dossiers et commission ligne de trésorerie</i>				1 047,09
281 - Concours divers (cotisations...)	2 900,00	2 858,00	2 880,00	2 860,00
<i>Cotisations E Caux Tech, Blomasse, Méthéor</i>				
288 - Autres services extérieurs	4 450,00	4 278,80	4 470,00	4 368,30
<i>Dont assistance juridique par téléphone</i>				3 492,00
<i>Dont traitement pale par le CDG</i>				876,30
3 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	500,00	7 136,00	3 850,00	2 893,00
3512 - Taxes foncières	500,00	6 864,00	3 850,00	2 893,00
354 - Droits d'enregistrement et de timbre		97,00		
355 - Taxes et impôts sur les véhicules		175,00		
42 - Charges de personnel et frais assimilés	249 200,00	245 623,71	260 100,00	258 860,80
<i>Dont remboursement Agent en détachement Agent mis à disposition DSP</i>				35 638,80
<i>Dont remboursement du budget annexe - Pld</i>				205,00
2 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 300,00	2 160,00	2 500,00	2 033,92
218 - Autres personnel extérieur	2 300,00	2 160,00	2 500,00	2 033,92
3 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 010,00	2 305,61	2 420,00	2 421,12
332 - Cotisations versées au FNAL		100,49	110,00	104,23
336 - Cotisations au centre national et CNFPT	2 010,00	1 890,92	1 950,00	1 987,58
338 - Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rémunér.		314,20	360,00	329,31
4 - CHARGES DE PERSONNEL	244 890,00	241 158,10	255 180,00	254 405,76
4111 - Rémunération principale	181 450,00	171 833,69	182 500,00	180 229,22
4112 - NBI, supp. fam. de traite. & Indemnité de résidence		286,61		335,67
4118 - Autres indemnités	18 100,00	7 211,98	7 000,00	7 444,92
4131 - Rémunération		52,16		52,78
451 - Cotisations à l'URSSAF		17 527,77	18 020,00	18 424,76
453 - Cotisations aux caisses de retraite	39 200,00	38 742,74	40 250,00	40 631,38
455 - Cotisations pour assurance du personnel		323,27		436,74
456 - Versement au FNC du supplément familial			850,00	849,00
458 - Cotisations aux organismes sociaux	2 330,00	1 691,70	1 930,00	1 704,46
475 - Médecine du travail, pharmacie	350,00	12,20	370,00	303,44
478 - Autres charges sociales diverses	3 460,00	3 475,98	4 260,00	3 993,39
49 - Autres charges de gestion courante	65 070,00	58 369,74	146 780,00	141 664,97
491 - Redevance pour concessions, brevets, licences...	20,00	18,00	20,00	18,00
4931 - Indemnités de fonction élus	43 000,00	36 804,52	44 042,00	41 140,88
4932 - Frais de mission	550,00	500,50	600,00	459,20
4933 - Cotisations de retraite	3 400,00	2 946,72	4 018,00	1 946,89
7363 - A caractère administratif			80 000,00	80 000,00
<i>Participation au budget Prévention</i>				80 000,00
74 - Subv.fonct.association E Caux Tech	18 100,00	18 100,00	18 100,00	18 100,00
<i>Subvention E Caux Tech</i>				18 100,00
- Charges financières	722 088,00	716 950,64	722 398,00	721 389,96
111 - Intérêts réglés à l'échéance	47 515,00	47 264,54	39 100,00	39 094,06
112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 627,00			4 313,29
1121 - ICNE de l'exercice N		55 044,14	59 358,00	
1122 - ICNE de l'exercice N-1		-62 614,59	-55 044,00	
88 - Autres	680 200,00	677 256,55	678 984,00	677 982,61
<i>négoiation emprunts</i>				31 742,38
<i>Intérêts cession de créance DEXIA (redevance R1)</i>				646 240,23
- Charges exceptionnelles	1 500,00		250,00	
11 - Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00		250,00	
14 - Bourses et prix	800,00			
3 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00			
- Dotations provisions semi-budgétaires	400 000,00	400 000,00	325 706,00	325 706,00
75 - Dot.aux prov.pour risques & charges exceptionnels	400 000,00	400 000,00	325 706,00	325 706,00
2 - Dépenses Imprévues	71 565,00		268 309,00	
total dépenses réelles	4 920 704,00	4 687 363,12	4 884 679,00	4 147 407,66
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Année 2016		Année 2017	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
3 - Virement à la sect. d'investissement	1 136 344,00		1 096 017,00	
2 - Op. d'ordre de transfert entre sections	48 446,00	48 130,57	254 585,00	207 528,62
11 - Dot.aux amort.des Immo.Incorporelles & corporelles	48 446,00	48 130,57	254 585,00	207 528,62
total dépenses d'ordre	1 184 790,00	48 130,57	1 350 602,00	207 528,62
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2016		Année 2017	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
total dépenses de fonctionnement	6 105 494,00	4 735 493,69	6 235 281,00	4 354 936,28

**SMITVAD DU PAYS DE CAUX  
CA 2017**

**Détail du fonctionnement - Recettes**

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2016		Année 2017	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
<b>70 - Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>165 995,00</b>	<b>81 804,09</b>	<b>74 580,00</b>	<b>76 872,78</b>
70388 - Autres redevances et recettes diverses	87 000,00			
70841 - aux budgets annexes, régies munic., CCAS et Caisse	11 750,00	9 038,42		
70848 - aux autres organismes	55 745,00	46 420,98	56 580,00	59 509,32
<i>Remboursement frais agents auprès du délégataire</i>				51 409,32
<i>Remboursement frais auprès de l'association E Caux Tech</i>				8 100,00
70872 - par les budgets annexes PLPD	11 500,00	6 935,36		1 436,18
70878 - par d'autres redevables		6 291,36		
7088 - Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente ouvrages)		13 117,97	18 000,00	14 927,28
<i>Compost 9844,48 tonnes</i>				14 927,28
<b>74 - Dotations, subventions et participations</b>	<b>5 038 365,00</b>	<b>4 978 803,14</b>	<b>5 252 842,00</b>	<b>4 762 357,62</b>
74748 - Autres communes		4 919,34		
74758 - Autres groupements - Communautés de communes	5 038 365,00	4 973 883,80	5 252 842,00	4 762 357,62
<b>Part 1 - Redevance R1</b>			1 799 832,00	1 799 748,00
<i>Dont collectivités adhérentes</i>				1 539 700,00
<i>Dont collectivités sorties</i>				260 048,00
<b>Part 2 - Contribution des collectivités pour traitement des</b>			2 890 685,00	2 435 434,06
<i>Omr 13 516,06 tonnes à Brametot - tarif de 85 €/la tonne</i>				1 148 865,10
<i>Omr 11 511,30 tonnes à Grainville transférées - tarif de 85 €/la tonne</i>				978 460,50
<i>Encombrants - 3011,22 tonnes - tarif de 87 €/la tonne</i>				261 976,14
<i>Déchets verts - 3548,64 tonnes - tarif 13 €/la tonne</i>				46 132,32
Régularisations exercice précédent sur acomptes provisionnels				-27 834,20
<b>Part 3 - Frais de structure et Eurville</b>			504 730,00	469 523,00
<i>Dont collectivités adhérentes</i>				434 266,00
<i>Dont collectivités sorties</i>				35 195,00
<i>Reliquat exercice précédent</i>				62,00
<b>Part 4 - Amortissements, annuité de la dette nets des recettes DSP</b>			57 595,00	79 734,00
<i>Dont collectivités adhérentes</i>				49 271,00
<i>Dont collectivités sorties</i>				30 463,00
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>11 400,00</b>	<b>81 563,07</b>	<b>80 900,00</b>	<b>69 998,87</b>
752 - Revenus des immeubles	11 400,00	11 609,56	11 400,00	11 941,64
<i>Parcelle ZA20</i>				1 000,00
<i>Bail emphytéotique</i>				10 941,64
757 - Redevances versées par fermiers & concessionnaires		69 953,52	69 500,00	58 057,23
<i>Redevance R4 2015-2016-2017</i>				215 010,75
<i>Déduction faite des produits et acomptes rattachés sur les précédents exercices</i>				-156 953,52
<b>77 - Produits exceptionnels</b>		<b>2 444,73</b>	<b>325 706,00</b>	<b>327 054,38</b>
7718 - participations exceptionnelles émises en raison de la défaillance des collectivités sorties			325 706,00	325 706,00
773 - Mandats annulés - Risques statutaires régularisation exercice précédent		1 584,73		1 348,38
7788 - Produits exceptionnels divers		860,00		
<b>013 - Atténuations de charges</b>	<b>680,00</b>	<b>929,08</b>		
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel		929,08		
6459 - Remb. sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	680,00			
002 - Excédent de fonctionnement reporté	884 914,00	884 914,01	275 982,00	
<b>Total recettes réelles</b>	<b>6 101 354,00</b>	<b>6 030 458,12</b>	<b>6 010 010,00</b>	<b>5 235 283,65</b>

RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Année 2016		Année 2017	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	4 140,00	4 140,00	4 140,00	4 140,00
777 - Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	4 140,00	4 140,00	4 140,00	4 140,00
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections			221 131,00	174 075,07
7811 - Rep.sur amort.des immo.incorporelles & corporelles			221 131,00	174 075,07
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>4 140,00</b>	<b>4 140,00</b>	<b>225 271,00</b>	<b>178 215,07</b>

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2016		Année 2017	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>6 105 494,00</b>	<b>6 034 598,12</b>	<b>6 235 281,00</b>	<b>5 413 498,72</b>

**RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat de la section de fonctionnement de l'exercice :	1 058 562,44 €
Excédent antérieur reporté :	275 982,43 €
<b>Soit un excédent de la section de fonctionnement :</b>	<b>1 334 544,87 €</b>

**SIMITVAD DU PAYS DE CAUX**  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2017**  
**Tableau synthétique de l'investissement**

Dépenses	Budget	Réalisé.	RAR	Recettes	Budget	Réalisé.	RAR
300 - Equipements bureau siège admin	10 990,00	1 628,85			0,00	0,00	
2031 - Frais d'études	990,00	967,07					
2051 - Concessions et droits similaires		641,78					
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00						
500 - Réhabilitation Eurville	5 388,00	0,00					
2031 - Frais d'études	5 388,00						
<b>TOTAL OPERATIONS</b>	<b>16 378,00</b>	<b>1 628,85</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
2138 - Autres constructions	221 131,00	221 130,67					
<b>TOTAL NON INDIVIDUALISE</b>	<b>221 131,00</b>	<b>221 130,67</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)</b>	<b>237 509,00</b>	<b>222 759,52</b>	<b>0,00</b>				
001 - Déficit d'investissement reporté	1 048 736,00	1 048 735,94					
13918 - Quote part subventions transférées	4 140,00	4 140,00					
1641 - Emprunts en euros - Amortissement emprunts Smitvad	142 431,00	142 430,17	1 290,00				
165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 290,00						
166 - Refinancement de dette	637 218,00	637 216,59					
16878 - Autres organismes et particuliers - Redevance R1	989 970,00	989 969,73					
28031 - Frais d'études	212 726,00	165 670,24					
28033 - Frais d'insertion	8 405,00	8 404,83					
<b>TOTAL DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>3 044 916,00</b>	<b>2 996 567,50</b>	<b>1 290,00</b>				
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>3 282 425,00</b>	<b>3 219 327,02</b>	<b>1 290,00</b>		<b>3 282 425,00</b>	<b>2 282 217,70</b>	<b>0,00</b>

Déficit de réalisation de l'investissement :

927109,32

**RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

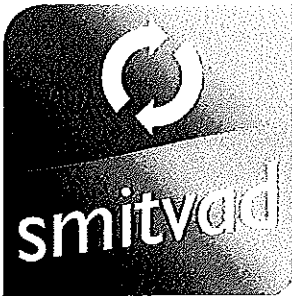
Résultat de la section d'investissement de l'exercice

Déficit antérieur reporté  
Restes à réaliser en dépenses  
Restes à réaliser en recettes

121 625,62 €  
1 048 735,94 €  
1 290,00 €

Soit un besoin de financement de la section d'investissement de

928 399,32 €



Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 47  
Présents : 35  
Pouvoirs : 00  
Votants : 34

**RESULTATS DES VOTES**

Pour : 33  
Contre : 00  
Abstentions : 01  
Ne prennent pas  
part au vote : 01

**ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :**

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le : **02 JUL. 2018**

- de son affichage le :  
26/06/2018  
- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET ANNEXE Programme Local de Prévention des Déchets

Délibération n°: 04-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires		Suppléants	
Mme Florence DURANDE	P	M. Dominique FOUBERT	
M. Bernard HOUSSAYE	AE	M. Cyriaque LETHUILLIER	
M. Pierre LEMETAIS	AE	M. Jean-Claude DESCHAMPS	
M. Patrick BUCOURT	P	M. Franck COTTARD	
M. Daniel LEMESLE	P	M. Jean-François LEDON	P
M. Patrick LEFEBVRE	AE	M. Eric MABIRE	
Mme Thérèse BARIL	P		
M. Raphaël LESUEUR	AE		
Titulaires		Suppléants	
M. Jean-François ALIGNY	P	M. Rémy BELLANGER	
M. André-Pierre BOURDON	P	M. Michel CLATOT	
M. Hubert BUQUET	AE	M. Luc DAVID	
M. Raymond CARPENTIER	P	Mme Isabelle DUJARDIN	
M. Jean-Michel COLOMBEL	P	M. Gérard FOUCHE	
M. Pascal DEBREE	AE	M. Yves GRENET	
M. Philippe DUFOUR	AE	M. Yves LEFRIQUE	
M. Jean-Marie FERMENT	P	M. Frédéric LEJEUNE	
M. Jérôme LHEUREUX	P	M. Michel LIEURY	
M. Jean-Louis LUYPART	P	M. Alain POILVE	
M. Joël SALLE	P	M. Pascal VANIER	P
M. Jean-Pierre THEVENOT	AE	M. Eric SELLE	

Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTELLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P		M. Philippe LANGNEL	P
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
Mme Blandine DAS	P	M. Philippe PASQUIER			
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	P

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



Sous la présidence de Monsieur Lheureux, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Monsieur Carpentier, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, présente le Compte Administratif du budget annexe du programme local de prévention des déchets de l'exercice 2017, lequel se résume ainsi :

Section de Fonctionnement

Recettes	80 000.00 €
Dépenses	46 695.91 €
Résultat de l'exercice	33 304.09 €
Excédent antérieur reporté	16 762.15 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>50 066.24 €</b>

Section d'Investissement

Recettes	7 866.00 €
Dépenses	0.00 €
Résultat de l'exercice	7 866.00 €
Résultat antérieur reporté	53 895.24 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>61 761.24 €</b>

**RESULTAT GLOBAL** 41 170.09 €

**Restes à réaliser (en investissement)**

Restes à réaliser en recettes	4 125,00 €
Restes à réaliser en dépenses	4 320,00 €
Solde des restes à réaliser	-195,00 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide d'adopter le compte administratif 2017.

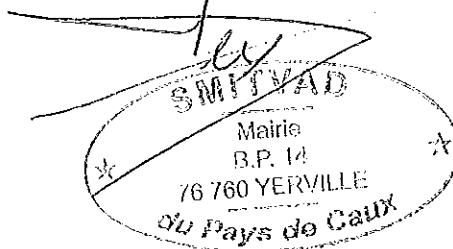
APPROUVE A RAISON DE 34 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





2018-735

Programme Local de Prévention des Déchets

CA 2017

Réalisations 2017 par actions

Action	Libellé	DEPENSES Crédits ouverts 2017	Réalisations 2017	RECETTES Crédits ouverts 2017	Réalisations 2017
Programme en Général	Carburant	1 600,00 €	2 008,38 €		
	Entretien véhicule	600,00 €	925,49 €		
	Réceptions	150,00 €			
	Affranchissement	1 200,00 €	27,04 €		
	Assurance véhicule	530,00 €			
	Poste animateur programme	40 120,00 €	31 616,15 €		
	Frais de déplacement		108,25 €		
	Remboursement frais Smitvad	1 550,00 €	1 436,18 €		
	Divers		42,00 €		
	Participation du budget principal				80 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>45 750,00 €</b>	<b>36 163,49 €</b>	<b>80 000,00 €</b>	<b>80 000,00 €</b>
Sensibilisation en milieu scolaire	Cahiers de texte illustrés	4 000,00 €	5 070,00 €		
	Gourdes, boîtes à goûter...	25 512,00 €	4 714,76 €		
	<b>TOTAL</b>	<b>29 512,00 €</b>	<b>9 784,76 €</b>	- €	- €
Compostage domestique	Vers lombricomposteurs		747,66 €		
	Participation Adhérents				
	<b>Section d'investissement</b>				
	Composteurs	20 800,00 €			
	Subventions composteurs 2017				
	<b>TOTAL</b>	<b>20 800,00 €</b>	<b>747,66 €</b>	- €	- €
Etude pour la création d'une déchèterie professionnelle	Etude de faisabilité				
	Subvention CG 20% HT				
	Subvention ADEME				
	<b>TOTAL</b>	- €	- €		
Service de broyage de DV	Frais d'entretien broyeur	2 000 €	- €		
	<b>Section d'investissement</b>				
	Broyeur professionnel	20 000 €			
	Subvention CG 20% HT				
	Subvention ADEME				
	<b>TOTAL</b>	<b>22 000 €</b>	- €		
Animations environnement et jardinage	Communication - édition		- €		
	Aide aux associations partenaires	2 500 €	- €		
	<b>TOTAL</b>	<b>2 500 €</b>	- €	- €	- €
Ressourcerie	<b>Section d'investissement</b>				
	Conteneurs maritimes	12 900 €			
	Etude ressourcerie - restes à réaliser	4 320 €	4 320 €	4 125 €	4 125 €
	Subvention CG 20% HT				
	Subvention ADEME				
	Soutiens financiers (valoristes)	10 000 €			
	Soutiens financiers (tonnages)	4 000 €			
Communication - édition	3 000 €				
	<b>TOTAL</b>	<b>34 220 €</b>	- €		

Total fonctionnement	96 762,00 €	46 695,91 €		80 000 €
Opérations d'investissement	58 020,00 €	- €	- €	
Opérations financières (Fctva)				7 866,00 €
<b>Total général</b>	<b>154 782,00 €</b>	<b>46 695,91 €</b>	- €	<b>80 000,00 €</b>
Résultat section fonctionnement				33 304,09 €
Résultat section investissement				7 866,00 €
<b>Résultat global de l'exercice</b>				<b>41 170,09 €</b>
Restes à réaliser		4 320,00 €		4 125,00 €

Résultats antérieurs	
- section de fonctionnement	16 762,15 €
- section d'investissement	53 895,24 €
<b>Résultat cumulé à reporter en 2018</b>	
002 - résultat de fonctionnement reporté	50 066,24 €
001 - solde d'exécution d'investissement reporté	61 761,24 €





Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**  
En exercice : 47  
Présents : 35  
Pouvoirs : 00  
Votants : 35

**RESULTATS DES VOTES**  
Pour : 34  
Contre : 00  
Abstentions : 01  
Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :  
- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le :

02 JUL 2018  
- de son affichage le :  
26/06/2018  
- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET PRINCIPAL

Délibération n°: 05-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE	M. Eric SELLE		

Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTELLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P		M. Philippe LANGNEL	P
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P		M. Philippe PASQUIER	
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	P

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



Avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit le compte de gestion qui retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Considérant que le Comité Syndical doit statuer sur l'ensemble des opérations effectuées par le comptable public,

Considérant la stricte concordance entre le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2017 :

**Section de fonctionnement**

Recettes	5 413 498.72 €
Dépenses	4 354 936.28 €

**Section d'investissement**

Recettes	2 292 217.70 €
Dépenses	2 170 591.08 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical déclare que le compte de gestion de l'exercice 2017, dressé par Monsieur le Trésorier syndical, Monsieur Olivier LUCAS, et, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il y a identité entre le compte de gestion et le compte administratif.

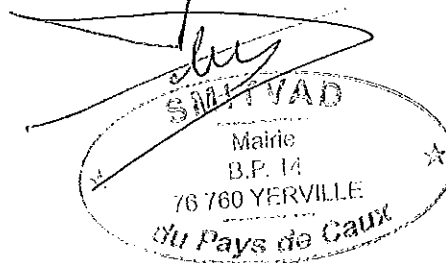
**APPROUVE A RAISON DE 34 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 47  
Présents : 35  
Pouvoirs : 00  
Votants : 35

**RESULTATS DES VOTES**

Pour : 34  
Contre : 00  
Abstentions : 01  
Ne prennent pas  
part au vote :

**ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :**

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le : 02 JUL. 2018

- de son affichage le :  
26/06/2018  
- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET ANNEXE Programme Local de Prévention des Déchets

Délibération n°: 06-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents ou excusés :**

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	

Commune de communes Blagnac (A.E.) (Mairie de Blagnac)					
Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTEILLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
Mme Marie-France BEAUDOIN	P	M. Philippe LANGNEL	P		
Commune de communes Blagnac (A.E.) (Mairie de Blagnac)					
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P		M. Philippe PASQUIER	
	M. François POINTEL	P		Mme Anne ROQUIGNY	
Commune de communes Blagnac (A.E.) (Mairie de Blagnac)					
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	P

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



De même pour le budget annexe, avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit le compte de gestion qui retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Considérant que le Comité Syndical doit statuer sur l'ensemble des opérations effectuées par le comptable public,

Considérant la stricte concordance entre le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe de l'année 2017 :

**Section de fonctionnement**

Recettes	80 000.00 €
Dépenses	46 695.91 €

**Section d'investissement**

Recettes	7 866.00 €
Dépenses	0.00 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical déclare que le compte de gestion de l'exercice 2017, dressé par Monsieur le Trésorier syndical, Monsieur Olivier LUCAS, et, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il y a identité entre le compte de gestion et le compte administratif.

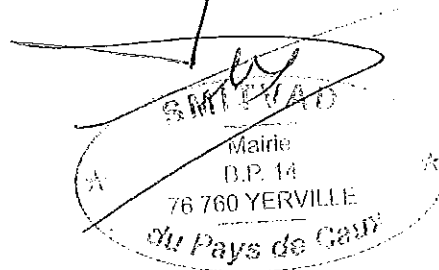
**APPROUVE A RAISON DE 34 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 47  
Présents : 35  
Pouvoirs : 00  
Votants : 35

### RESULTATS DES VOTES

Pour : 34  
Contre : 00  
Abstentions : 01

Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le :

02 JUL. 2018

- de son affichage le :  
26/06/2018

- de sa notification le :

### AFFECTATION DES RESULTATS 2017

#### Délibération n°: 07-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE	M. Eric SELLE		

Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTELLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P		M. Philippe LANGNEL	P
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P		M. Philippe PASQUIER	
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	P



Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



Considérant le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2017 de 1 334 544.87 € du budget principal,

Vu qu'il résulte :

✚ un déficit de financement de la section d'investissement de	927 109.32 €
✚ des restes à réaliser de dépenses	1 290.00 €
✚ des restes à réaliser de recettes	- €
<b>Soit un besoin de financement de la section d'investissement de</b>	<b>928 399.32 €</b>

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2017 comme suit :

✚ au compte 1068 – excédents de fonctionnement capitalisés	928 399.32 €
✚ de reporter le solde au compte 002 - résultat de fonctionnement reporté (report à nouveau) à la Section de Fonctionnement	406 145.55 €

Compte tenu de l'intégration de la liquidation du SIROM de CANY

Soit :

- Un solde d'exécution d'investissement	75 546.43 €
- Un résultat de fonctionnement reporté	0.00 €

Les résultats à reprendre au Budget supplémentaire 2018 seront les suivants :

✚001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- 851 562.89 €
✚002 - résultat de fonctionnement reporté à la Section de Fonctionnement	406 145.55 €

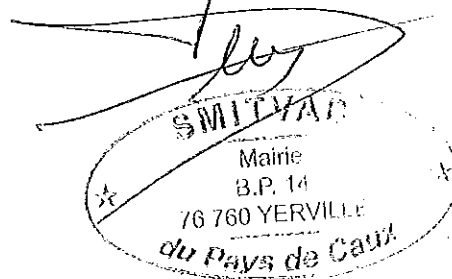
**APPROUVE A RAISON DE 34 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait/certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

NOMBRE DE MEMBRES  
En exercice : 47  
Présents : 35  
Pouvoirs : 00  
Votants : 35

RESULTATS DES VOTES  
Pour : 34  
Contre : 00  
Abstentions : 01

Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :  
- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le : 02 JUL. 2018

- de son affichage le :  
26/06/2018  
- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

### CONSTITUTION DE PROVISIONS

Délibération n°: 08-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	

Commune de Courmoulin (Département de la Haute-Vienne)				
Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	M. Claude BOUTEILLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P	M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE	M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE	M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P	M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P	M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P	M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE	Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE	M. Emmanuel FECAMP	
Mme Marie-France BEAUDOIN	P	M. Philippe LANGNEL	P	
Commune de Courmoulin (Département de la Haute-Vienne)				
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE	M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE	M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE	M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE	Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P	M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P	M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE	M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE	M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P	M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P	M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P	Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P	M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P	M. Philippe PASQUIER	
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY		
Commune de Courmoulin (Département de la Haute-Vienne)				
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE	M. Daniel DELAFENETRE	P

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



Les contributions des collectivités sortantes non payées ayant fait l'objet de recours, il convient de constituer des provisions pour risques à hauteur du montant des recettes en litige pour l'année 2018.

- Vu le CGCT,
- Vu Les statuts du Smitvad du 26 octobre 2015,
- Vu la délibération n°01-01/09/2017 relative aux participations au Smitvad,
- Vu le Débat d'Orientaion Budgétaire du 24 novembre 2017,
- Vu la délibération n°01-24/11/2017 du 24 novembre 2017

Considérant que les titres de recettes émis le 06 février 2018 ne sont pas exécutés à ce jour. Et afin de ne pas mettre en péril la trésorerie du Syndicat, dans l'attente des suites données aux recours, et pour le cas où en 2018, les titres de recette ne seraient pas exécutés,

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- D'approuver la constitution de provisions pour risques pour un montant de 339 609 €,
- D'inscrire la dépense au chapitre 68 – article 6875 dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels

**APPROUVE A RAISON DE 34 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION**

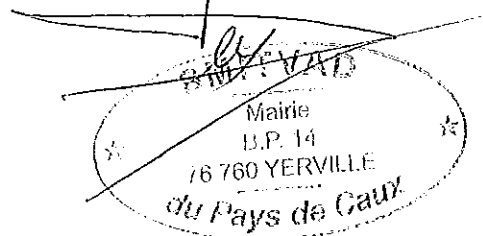
Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Jacques DEMARES





Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 47  
Présents : 35  
Pouvoirs : 00  
Votants : 35

**RESULTATS DES VOTES**

Pour : 23  
Contre : 00  
Abstentions : 12

Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le :

02 JUL 2018  
- de son affichage le :  
26/06/2018

- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

### PARTICIPATIONS EXCEPTIONNELLES AU BUDGET 2018

**Délibération n°: 09-25/06/2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Commune de Yerville - Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux					
Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
M. Raphaël LESUEUR	AE				
Commune de Yerville - Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux					
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	

**Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets**

BP 14 - Mairie de Yerville 76760 Yerville

☎ 02 35 56 15 60 ☎ 02 35 56 15 64 contact@smitvad.fr

Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTELLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P		M. Philippe LANGNEL	P
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P		M. Philippe PASQUIER	
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	P

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



Lors de la réunion de bureau du 10 octobre 2017, à laquelle assistaient des présidents de communautés de communes, un avis a été émis pour mettre en évidence dans les participations celles afférentes aux collectivités sorties et celles incombant normalement aux collectivités restantes, dans l'attente de la suite donnée aux recours gracieux et auprès du Tribunal Administratif.

Vu le CGCT,

Vu les statuts du Smitvad,

Vu la délibération n°8-25/06/2018 du 25 juin 2018 relative à la constitution de provisions pour risques,

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- d'autoriser le Président à faire appel d'une participation exceptionnelle auprès des adhérents pour 2018 répartie de la manière suivante :

CONTRIBUTEURS	PART 1 - RU	PART 3	PART 4	Provisionnel 2018
CC Côte d'Albâtre (CC CA)	92 141 €	10 471 €	10 405 €	113 017 €
CC du canton de Criquetot l'Esneval	40 110 €	6 194 €	4 529 €	50 833 €
CC Terroir de Caux	82 111 €	11 878 €	9 272 €	103 261 €
CC Plateau de Caux Doudeville	44 487 €	6 519 €	5 024 €	56 030 €
CC Région d'Yvetot	1 200 €	134 €	136 €	1 469 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>260 048 €</b>	<b>35 195 €</b>	<b>29 365 €</b>	<b>324 609 €</b>

- d'inscrire les crédits en recettes exceptionnelles au chapitre 77 – article 7718,

Ces participations seront redistribuées en fonction des suites données aux recours.

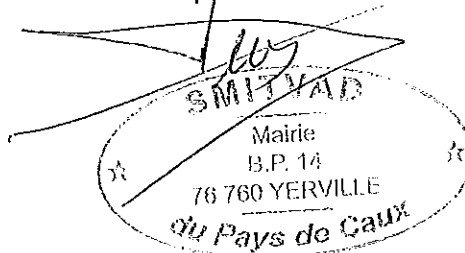
APPROUVE A RAISON DE 23 VOIX POUR ET 12 ABSTENTIONS

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES.





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

NOMBRE DE MEMBRES  
En exercice : 47  
Présents : 35  
Pouvoirs : 00  
Votants : 35

RESULTATS DES VOTES  
Pour : 34  
Contre : 00  
Abstentions : 01  
Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :  
- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le :

02 JUIL. 2018

- de son affichage le :  
26/06/2018  
- de sa notification le :

### PARTICIPATIONS 2017

#### Délibération n°: 10-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			

Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPART	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	



Commune de Bagny-sur-Loire (41010)					
Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTEILLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
Mme Marie-France BEAUDOIN	P	M. Philippe LANGNEL	P		
Commune de Bagny-sur-Loire (41010)					
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPRez	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P		M. Philippe PASQUIER	
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Commune de Bagny-sur-Loire (41010)					
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	P

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



- Vu Les statuts du Smitvad,  
 Vu les délibérations 02-12/12/2016 et 01-01/09/2017 relatives aux participations des collectivités adhérentes au Smitvad,  
 Vu le compte administratif 2017,  
 Vu la présentation du rapport annuel d'activité 2017 du syndicat,

Compte-tenu des tonnages effectifs en 2017,

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- d'approuver les régularisations des contributions relatives à la part 3 perçues en 2017, suite à la prise en compte, pour moitié dans la répartition, des apports effectifs des collectivités de la manière suivante :

CONTRIBUTEURS	PART 3 TONNAGE	PART 3 REVENU	PART 3 TOTAL	TITRE EMIS PART 3	Régularisation
Communes Cœur de Caux vers CCCA	-	3 519	3 519	6 254	
CC Côte d'Albâtre (CC CA)	55 660	44 550	100 210	95 791	
CC Entre Mer et Lin (CC EML)	15 428	10 779	26 206	27 451	
<b>Total communauté communes Côte d'Albâtre</b>	<b>71 087</b>	<b>58 848</b>	<b>129 935</b>	<b>129 496</b>	<b>439 €</b>
CC du canton de Criquetot l'Esneval (CC CE)	38 197	38 640	76 838	74 211	
<b>Total communauté communes Criquetot l'Esneval</b>	<b>38 197</b>	<b>38 640</b>	<b>76 838</b>	<b>74 211</b>	<b>2 627 €</b>
CC Les Trois Rivières (CC 3R)	28 341	27 775	56 115	54 657	
CC Saône et Vienne (CC SV)	35 202	29 152	64 353	67 132	
CC Varenne & Scie (CC VS)	9 482	15 075	24 557	26 563	
<b>Total Communauté de Communes Terroir de Caux</b>	<b>73 024</b>	<b>72 002</b>	<b>145 025</b>	<b>148 352</b>	<b>-3 327 €</b>
CC Plateau de Caux - Fleur de Lin (CC PC-FL)	15 394	17 969	33 364	37 600	
CC Yerville - Plateau de Caux (CC Y-PC)	23 980	23 283	47 263	42 683	
<b>Total Communauté de Communes PC-Doudeville-Yerville</b>	<b>39 375</b>	<b>41 253</b>	<b>80 627</b>	<b>80 283</b>	<b>344 €</b>
Commune d'Ecalles Alix	609	1 232	1 840	1 924	
<b>Total Communauté de Communes Région d'Yvetot</b>	<b>609</b>	<b>1 232</b>	<b>1 840</b>	<b>1 924</b>	<b>-84 €</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS PART 3 COLLECTIVITES ADHERENTES</b>			<b>434 266</b>	<b>434 266</b>	

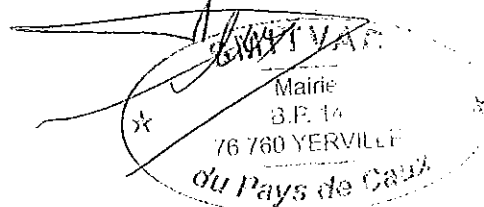
APPROUVE A RAISON DE 34 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
 Jean-Jacques DEMARES





Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice :	47
Présents :	35
Pouvoirs :	00
Votants :	35

**RESULTATS DES VOTES**

Pour :	34
Contre :	00
Abstentions :	01

Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime

le : **02 JUL. 2018**

- de son affichage le :  
26/06/2018

- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

### BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Délibération n°: 11-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	

Commune de Bagnols-sur-Cèze (34130)					
Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	M. Claude BOUTELLER		
	M. Claude LESEIGNEUR	P	M. Luc LEFRANCOIS		
	M. Olivier LECONTE	AE	M. Olivier RICOEUR		
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE	M. Daniel COLLARD	P	
	M. Jean-Jacques DEMARES	P	M. Arnaud LAURENT		
	Mme Françoise HERVIEUX	P	M. Philippe CORDIER		
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P	M. Gérard TIERCELIN		
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE	Mme Marcelle DUSSAUX		
	M. Dominique LACHEVRES	AE	M. Emmanuel FECAMP		
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P	M. Philippe LANGNEL	P	
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Mme Martine LACOMBLEZ	P	
	M. Olivier BUREAUX	AE	M. Williams DELARUE		
	M. Guy LE VERDIER	AE	M. Paul POTEL		
	M. Franck HERICHER	AE	M. Jean-François BLOC		
	M. Martial HAUGUEL	AE	Mme Christine LEVAVASSEUR	P	
	Mme Monique HOUSSAYE	P	M. Jacques VOLLET		
	M. Victor BOUCHER	P	M. Eric BERANGER		
	M. Edouard LHEUREUX	AE	M. David CHANDELIER		
	Mme Charline FRANCOIS	AE	M. Jacques DEPREZ		
	M. Michel CHARDONNET	P	M. Denis FAUVEL		
	M. Norbert GAINVILLE	P	M. Christine LE GALL		
	M. Christian GIFFARD	P	Mme Thérèse CALAIS		
	M. Edouard LEFORESTIER	P	M. Jacques GUEROULT		
	Mme Blandine DAS	P	M. Philippe PASQUIER		
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	P

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criqueuot l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



Vu les règles édictées par l'instruction M 14,  
 Vu les statuts du Smitvad,  
 Vu le Budget Primitif 2018,  
 Vu l'affectation des résultats 2017,  
 Vu le projet de budget supplémentaire,

Les propositions nouvelles à porter au budget supplémentaire 2018 sont les suivantes :  
 Compte-tenu de la reprise des résultats 2017, et,

### Pour la Section de fonctionnement

Du besoin d'attribution d'enveloppe complémentaire :

- suite à l'attribution du marché d'assistance à maîtrise d'œuvre pour l'analyse, le suivi et l'accompagnement du contrat de Délégation de service public d'un montant de 20 000 €,
- des honoraires d'avocats consécutifs aux différents recours pour 5 000 €,

Des provisions à constituer pour un montant de 339 609 € en dépenses et la nécessité de recouvrer des recettes exceptionnelles pour un montant de 324 609 € auprès des collectivités adhérentes.

Le reliquat des crédits supplémentaires est porté :

- A l'article 6188 – divers pour un montant 166 692 €
- Au chapitre 022 – dépenses imprévues pour 275 000 €

### Pour la Section d'investissement

L'affectation des résultats et des restes à réaliser permet de diminuer de 75 546 € le virement de la section de fonctionnement,

Aucun investissement complémentaire n'est proposé.

Il est proposé d'inscrire les propositions nouvelles suivantes :

## BUDGET PRINCIPAL - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

### Section de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Dépenses Propositions nouvelles	Recettes Propositions nouvelles
002		<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>406 146 €</b>
011		<b>Charges à caractère général</b>	<b>191 692 €</b>	
	617	<i>Etudes et recherches</i>	20 000 €	
	6188	<i>Autres frais divers</i>	166 692 €	
	6226	<i>Honoraires</i>	5 000 €	
68		<b>Provisions</b>	<b>339 609 €</b>	
	6875	<i>Provisions (titres impayés)</i>	324 609 €	
	6875	<i>Provisions (frais irrépétibles)</i>	15 000 €	
023		<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>-75 546 €</b>	
022		<b>Dépenses imprévues</b>	<b>275 000 €</b>	
	7718	<i>Autres produits exceptionnels</i>		324 609 €
		<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>730 755 €</b>	<b>730 755 €</b>

## Section d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	Dépenses		Recettes	
			Propositions nouvelles	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Restes à réaliser
001		Résultat d'investissement	851 563 €			
021		Virement de la section de fonctionnement			-75 546 €	
16	165	Dépôts et cautionnements		1 290 €		
10	1068	Affectation du résultat			928 399 €	
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			<b>851 563 €</b>	<b>1 290 €</b>	<b>852 853 €</b>	<b>0 €</b>

Vu la proposition de budget supplémentaire 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

	Budget Primitif	Propositions Budget supplémentaire	Total Général
Section de fonctionnement	5 199 250 €	730 755 €	5 930 005 €
Section d'investissement	1 184 642 €	852 853 €	2 037 495 €
<b>Total Budget</b>	<b>6 383 892 €</b>	<b>1 583 608 €</b>	<b>7 967 500 €</b>

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide d'approuver le budget supplémentaire 2018 :

- Par chapitre globalisé au niveau de la section de fonctionnement,
- Par opération au niveau de la section d'investissement.

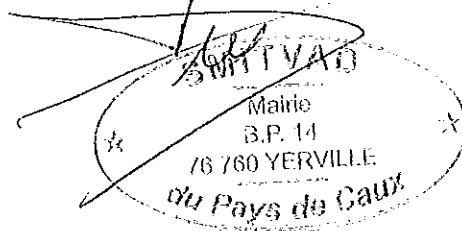
**APPROUVE A RAISON DE 34 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice :	47
Présents :	35
Pouvoirs :	00
Votants :	35

**RESULTATS DES VOTES**

Pour :	34
Contre :	00
Abstentions :	01
Ne prennent pas part au vote :	

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :  
- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le :

02 JUL 2018

- de son affichage le :  
26/06/2018  
- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

### BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018 – BUDGET ANNEXE

#### Programme Local de Prévention des Déchets

Délibération n°: 12-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	

Titulaires			Suppléants		
	Mme Séverine FREMONT	P		M. Claude BOUTEILLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P		M. Philippe LANGNEL	P
Titulaires			Suppléants		
	M. Fabrice DUBUS	P		Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P		M. Philippe PASQUIER	
	M. François POINTEL	P		Mme Anne ROQUIGNY	
Tit.			Sup.		
	Mme Virginie BLANDIN	P		Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	P



Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



Vu les règles édictées par l'instruction M 14,

Vu la délibération du 12 juillet 2010 relative à la création du budget annexe relatif au Programme de Prévention des Déchets,

Vu le Budget Primitif 2018,  
Compte-tenu des résultats de l'exercice 2017,

Vu le projet de budget supplémentaire pour 2018 en annexe de la présente note explicative de synthèse,

Il est proposé de répartir les propositions nouvelles de la manière suivante :

Chapitre	DEPENSES	RECETTES
<b>Section de fonctionnement</b>		
011 – Charges à caractère général	74 366 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilé	2 000 €	
65 – Autres charges de gestion courante	21 200 €	
74 – Dotations, subventions et participations		53 000 €
023 – Virement de la section de fonctionnement	5 500 €	
002 - Résultat reporté		50 066 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>103 066 €</b>	<b>103 066 €</b>

Chapitre	DEPENSES	RECETTES
<b>Section d'investissement</b>		
021 – Virement à la section d'investissement		5 500 €
Opération 6001 – Equipement 2011	43 066 €	
Opération 6018 – Equipement Programme Prévention	18 000 €	
Opération 8000 – Etude ressource	6 000 €	
Opération 8000 – Ressourcerie - Restes à réaliser	4 320 €	4 125 €
001 - Résultat reporté		61 761 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>71 386 €</b>	<b>71 386 €</b>

Vu la proposition de budget supplémentaire 2018 pour le programme local de prévention des déchets qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

	Budget Primitif	Propositions Budget supplémentaire	Total Général
<b>Section de fonctionnement</b>	65 000 €	103 066 €	168 066 €
<b>Section d'investissement</b>	15 500 €	71 386 €	86 886 €
<b>Total Budget</b>	<b>80 500 €</b>	<b>174 452 €</b>	<b>254 952 €</b>

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide d'approuver le budget supplémentaire 2018 :

- Par chapitre globalisé au niveau de la section de fonctionnement,
- Par opération au niveau de la section d'investissement.

APPROUVE A RAISON DE 34 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

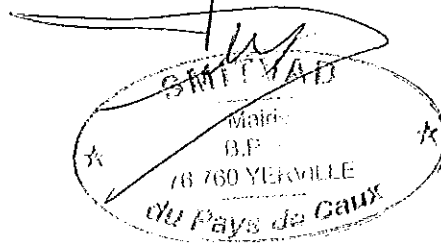
Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Jacques DEMARES





## Programme Local de Prévention des Déchets

## Budget supplémentaire 2018

## Propositions par actions

Thème	Action	Libellé	Dépenses BS2018	Recettes BS2018
Programme en général		Carburant	1 000 €	
		Entretien véhicule	400 €	
		Poste animateur programme	2 000 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>3 400 €</b>	<b>- €</b>
Actions emblématiques PLPD	Sensibilisation en milieu scolaire	Cahiers de texte illustrés	4 000 €	
		Gourdes, boîtes à goûter...	4 000 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>8 000 €</b>	<b>- €</b>
	Compostage domestique	Communication - édition	3 000 €	
		<b>Section d'investissement</b>		
		Commande composteurs	43 066 €	
		Part adhérents		21 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>46 066 €</b>	<b>21 000 €</b>		
Approvisionnement durable	Charte des E'Caux Cantines	Communication - édition	2 000 €	
		Boîtes de tri	1 000 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>3 000 €</b>	<b>- €</b>
Eco-conception	Création locale d'emballages compostables	Communication - édition	1 500 €	
		Soutien R&D	6 000 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>7 500 €</b>	<b>- €</b>
Ecologie industrielle et territoriale	Création d'un réseau de déchèteries professionnelles	Etude de faisabilité	48 466 €	
		Etudes d'aide à la décision CG 25% HT		10 000 €
		Aides à la décision ADEME 50% HT		20 000 €
		IDEE Conseil en faveur de l'EC Région 5% HT		2 000 €
		<b>TOTAL</b>	<b>48 466 €</b>	<b>32 000 €</b>
Economie de la fonctionnalité	Service de broyage de DV et promotion du mulching	Communication - édition	3 000 €	
		Subventions location broyeur	2 000 €	
		<b>Section d'investissement</b>		
		Subventions à l'achat de tondeuses mulching et broyeurs	18 000 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>23 000 €</b>	<b>- €</b>
Allongement de la durée d'usage	Création d'une filière de réemploi - Ressourcerie	<b>Section d'investissement</b>		
		Conteneurs maritimes	6 000 €	
		Soutiens financiers (valoristes)	9 600 €	
		Soutiens financiers (tonnages)	3 600 €	
		Communication - édition	3 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>22 200 €</b>	<b>- €</b>		
Recyclage	Création d'une filière "coquillages"	Communication - édition	3 000 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>3 000 €</b>	<b>- €</b>
<b>Section de fonctionnement</b>			<b>97 566 €</b>	<b>53 000 €</b>
virement de la section de fonctionnement			5 500 €	- €
002 - résultat de fonctionnement reporté				50 066 €
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>103 066 €</b>	<b>103 066 €</b>
<b>Section d'investissement</b>			<b>67 066 €</b>	
virement de la section de fonctionnement				5 500 €
Restes à réaliser			4 320 €	4 125 €
001 - solde d'exécution d'investissement reporté				61 761 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			<b>71 386 €</b>	<b>71 386 €</b>



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice :	47
Présents :	35
Pouvoirs :	00
Votants :	35

### RESULTATS DES VOTES

Pour :	35
Contre :	00
Abstentions :	00

Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le : 02 JUIL. 2018

- de son affichage le :

26/06/2018

- de sa notification le :

### PROMOTION JARDINAGE DURABLE

Délibération n°: 13-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	

Commune de Courville-sur-Loire (41040)					
Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTELLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
Mme Marie-France BEAUDOIN	P	M. Philippe LANGNEL	P		
Commune de Courville-sur-Loire (41040)					
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P		M. Philippe PASQUIER	
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Commune de Courville-sur-Loire (41040)					
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	P

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



Vu la délibération n°04-21/12/2017, relative à l'adoption du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés,

Vu l'adoption par les collectivités du programme de prévention par la communauté de communes Terroir du Caux du 2 février 2018, la communauté de communes Plateau de Caux – Doudeville – Yerville du 8 février 2018, la communauté de communes de la Côte d'Albâtre du 21 février 2018, la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval le 28 février 2018,

Considérant les actions prévues au Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés du Pays de Caux et notamment :

- le service de broyage de déchets verts

Considérant qu'il convient de mettre en place les conditions de participations du Smitvad à cette action,

Vu la fiche action annexée,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide :

- **D'attribuer des subventions aux particuliers du territoire des collectivités ayant adopté le programme, dans les conditions suivantes :**

**Broyeur de végétaux :**

- à hauteur de 30% du prix d'achat d'un broyeur (aide plafonnée à 300 €) pour l'acquisition d'un broyeur de végétaux,
- à hauteur de 80% du montant de la location (limitée à 1 journée ou 2 demi-journées par an et par foyer) pour la location d'un broyeur de végétaux,

**Tonte mulching :**

- à hauteur de 30% du prix d'achat (aide plafonnée à 300 €) pour l'acquisition d'une tondeuse exclusivement mulching ou d'un robot tondeur,
- à hauteur de 50% du prix d'achat pour l'acquisition d'un kit mulching.

- **D'autoriser le Président à attribuer ces participations :**

- au vu du questionnaire rempli et de la facture de location ou d'acquisition, et pour un dépôt de dossier avant le 1<sup>er</sup> novembre 2018,
- dans la limite d'une aide par foyer et par an,
- dans la limite des crédits prévus au budget annexe PLPD, à l'article 6574 de l'action « promotion jardinage durable » pour l'aide à la location et à l'opération 6018 article 20421, pour l'aide à l'acquisition.

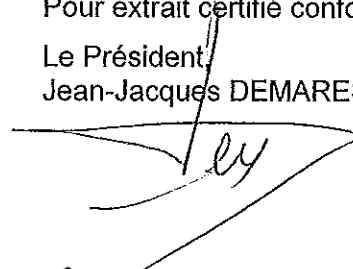
**APPROUVE A L'UNANIMITE**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES




**POUR REDUIRE SES  
DECHETS DE  
JARDIN !**

Depuis 2010, la quantité de déchets verts apportés en déchèterie a augmenté de 50 % ! Ceci représente un coût de transport et de traitement important pour la collectivité.

Pourtant, l'essentiel de ces déchets pourraient être évités en adoptant des techniques de jardinage durable telles que tonte mulching, paillage et compostage.

## La solution broyage



### Pour un jardinage durable, adoptez le broyage des végétaux !

Utiliser le broyat comme paillage consiste simplement à étaler sur le sol, au pied de toutes les plantations (arbres, arbustes, potager, haies, fleurs...) une couche de déchets végétaux qui, tandis qu'ils se décomposeront lentement en apportant des éléments nutritifs, permettront également de limiter les arrosages et la pousse des « mauvaises herbes » en été ou de protéger le sol du froid en hiver. Couvrir le sol pendant la période hivernale permet également de limiter le travail du sol au moment des plantations.

Le Smitvad aide les habitants souhaitant gérer durablement leurs déchets végétaux en participant financièrement à hauteur de\* :

- 30% du prix d'achat (aide plafonnée à 300€) pour l'achat d'un broyeur de végétaux,
- 80% du montant de la location (limitée à 1 journée ou 2 demi-journées par an et par foyer) pour la location d'un broyeur de végétaux.

\* Dans la limite d'une aide par foyer et par an et dans la limite du budget alloué à cette action

### La tonte mulching : un vrai gain de temps !

En effet, il n'est pas toujours nécessaire de ramasser le gazon lors d'une tonte. Il existe une pratique appelée « tonte mulching » qui consiste à laisser sur place l'herbe tondue et finement coupée. Des tondeuses spéciales existent dans le commerce et un simple « kit mulching » peut être adaptée sur une tondeuse classique. Cela permet d'éviter le ramassage du gazon et les voyages en déchèterie.

Le Smitvad participe financièrement à hauteur de\* :

- 30% du prix d'achat (aide plafonnée à 300 €) pour l'achat d'une tondeuse exclusivement mulching ou d'un robot tondeur,
- 50% du prix d'achat pour l'achat d'un kit mulching.

## La solution mulching

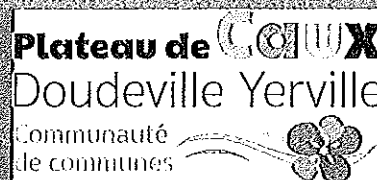
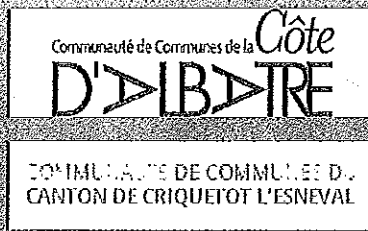


**Pour bénéficier d'une des aides évoquées au recto, veuillez :**



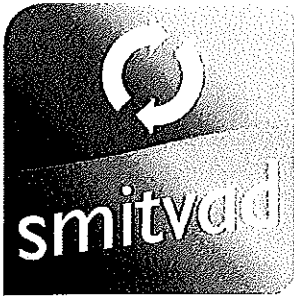
1. remplir le questionnaire ci-dessous,
2. joindre la facture correspondant à l'acquisition ou la location du matériel,
3. joindre un RIB et un justificatif de domicile\*,
4. envoyer ces documents :
  - par courrier à Smitvad, Place de la mairie – B.P.14, 76760 Yerville
  - ou par mail à : [mathias.eusebe@smitvad.fr](mailto:mathias.eusebe@smitvad.fr)

Nom	
Prénom	
Adresse	
Surface du terrain en m <sup>2</sup>	
Dont surface de pelouse en m <sup>2</sup>	
Longueur de haie à tailler en mètres	
Nombre annuel estimé de passages en déchèterie	
Pratiquez-vous le compostage ?	
Si vous souhaitez être tenus informés de l'évolution du programme de prévention des déchets, veuillez indiquer votre adresse mail :	



\* Les aides ne peuvent être attribuées en dehors des territoires de ces 4 communautés de communes





Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 47  
Présents : 34  
Pouvoirs : 00  
Votants : 34

**RESULTATS DES VOTES**

Pour : 30  
Contre : 02  
Abstentions : 02

Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le : **02 JUIL. 2018**

- de son affichage le :  
26/06/2018

- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

### LIGNE DE TRESORERIE 2018

Délibération n°: 14-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POULVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	

Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTEILLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P		M. Philippe LANGNEL	P
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P		M. Philippe PASQUIER	
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



La ligne de crédit de trésorerie est un concours financier à court terme qui permet de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour pallier à une insuffisance éventuelle et momentanée de disponibilités.

Par mesure de prudence et de bonne gestion, il est nécessaire de prévoir le recours temporaire à des liquidités pour le fonctionnement du syndicat mixte à la hauteur de 1 000 000 € maximum.

Vu les propositions des établissements bancaires,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide :

- de contracter auprès de l'organisme le moins disant une convention d'ouverture de crédit à court terme pour un montant maximal de 1 000 000 €, d'une durée d'un an,
- d'autoriser le Président à signer tout acte à cette fin et à faire usage en tant que de besoin de cet outil.

**APPROUVÉ A RAISON DE 30 VOIX POUR - 2 CONTRE - 2 ABSTENTIONS**

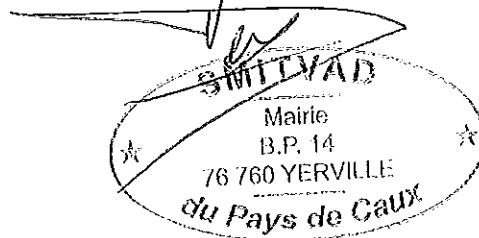
**APPROUVE A L'UNANIMITE**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

NOMBRE DE MEMBRES  
En exercice : 47  
Présents : 34  
Pouvoirs : 00  
Votants : 34

RESULTATS DES VOTES  
Pour : 34  
Contre : 00  
Abstentions : 00

Ne prennent pas  
part au vote :

ACTE CERTIFIE  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :  
- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le : 02 JUL. 2018

- de son affichage le :  
26/06/2018  
- de sa notification le :

### TRANSFORMATION DE POSTE SUITE A UN AVANCEMENT DE GRADE

Délibération n°: 15-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel LIEURY	
	M. Jean-Louis LUYPART	P		M. Alain POILVE	
	M. Joël SALLE	P		M. Pascal VANIER	P
	M. Jean-Pierre THEVENOT	AE		M. Eric SELLE	

Commune de commune Blacourt, Cay, Trouville, Yvetot					
Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTEILLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P		M. Philippe LANGNEL	P
Commune de commune Blacourt, Cay, Trouville, Yvetot					
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P		M. Philippe PASQUIER	
	M. François POINTEL	P		Mme Anne ROQUIGNY	
Commune de commune Blacourt, Cay, Trouville, Yvetot					
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale,  
Vu la délibération n° 08-25.06.07 relative au taux de promotion pour les avancements de grade,

Compte tenu des besoins du service et afin de permettre :

- la nomination d'un agent après son inscription au tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide :

- la transformation d'un poste de la manière suivante :
  - Suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
  - Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe
- de modifier le tableau des emplois,

Les crédits sont inscrits au budget, chapitre 012 – Charges de personnel au budget principal du Smitvad.

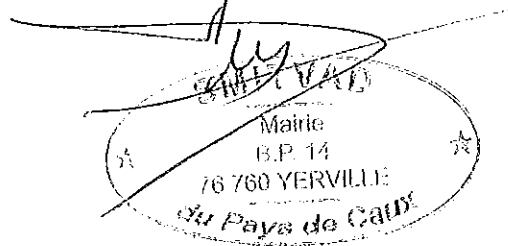
**APPROUVE A L'UNANIMITE**

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice :	47
Présents :	34
Pouvoirs :	00
Votants :	34

**RESULTATS DES VOTES**

Pour :	34
Contre :	00
Abstentions :	00
Ne prennent pas part au vote :	

ACTE CERTIFIÉ  
EXECUTOIRE COMPTE  
TENU DE :

- sa transmission en  
Préfecture de Seine-Maritime  
le :

**02 JUL 2018**

- de son affichage le :

26/06/2018

- de sa notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2018

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS DU BUDGET ANNEXE

#### Programme Local de Prévention des Déchets

Délibération n°: 16-25/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le six juin deux mille dix-huit, en vertu de l'article L2121-17 du CGCT, se sont réunis en séance publique à la salle de la Mairie d'Yerville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEMARES, Président du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets du Pays de Caux.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés présents (P) au tableau ci-après, formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs les Délégués portés absents ou excusés (AE) au tableau ci-après,

Titulaires	Mme Florence DURANDE	P	Suppléants	M. Dominique FOUBERT	
	M. Bernard HOUSSAYE	AE		M. Cyriaque LETHUILLIER	
	M. Pierre LEMETAIS	AE		M. Jean-Claude DESCHAMPS	
	M. Patrick BUCOURT	P		M. Franck COTTARD	
	M. Daniel LEMESLE	P		M. Jean-François LEDON	P
	M. Patrick LEFEBVRE	AE		M. Eric MABIRE	
	Mme Thérèse BARIL	P			
	M. Raphaël LESUEUR	AE			
Titulaires	M. Jean-François ALIGNY	P	Suppléants	M. Rémy BELLANGER	
	M. André-Pierre BOURDON	P		M. Michel CLATOT	
	M. Hubert BUQUET	AE		M. Luc DAVID	
	M. Raymond CARPENTIER	P		Mme Isabelle DUJARDIN	
	M. Jean-Michel COLOMBEL	P		M. Gérard FOUCHE	
	M. Pascal DEBREE	AE		M. Yves GRENET	
	M. Philippe DUFOUR	AE		M. Yves LEFRIQUE	
	M. Jean-Marie FERMENT	P		M. Frédéric LEJEUNE	
	M. Jérôme LHEUREUX	P		M. Michel MEURY	
	M. Jean-Louis LUYPAERT	P		M. Alain POLVE	
M. Joël SALLE	P	M. Pascal VANIER	P		
M. Jean-Pierre THEVENOT	AE	M. Eric SELLE			

Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets

BP 14 - Mairie de Yerville 76760 Yerville

☎ 02 35 56 15 60 ☎ 02 35 56 15 64 contact@smitvad.fr

Commune de Saint-Denis (93) - 93010 - Saint-Denis					
Titulaires	Mme Séverine FREMONT	P	Suppléants	M. Claude BOUTEILLER	
	M. Claude LESEIGNEUR	P		M. Luc LEFRANCOIS	
	M. Olivier LECONTE	AE		M. Olivier RICOEUR	
	M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES	AE		M. Daniel COLLARD	P
	M. Jean-Jacques DEMARES	P		M. Arnaud LAURENT	
	Mme Françoise HERVIEUX	P		M. Philippe CORDIER	
	M. Jean-Nicolas ROUSSEAU	P		M. Gérard TIERCELIN	
	M. Jean-Pierre LANGLOIS	AE		Mme Marcelle DUSSAUX	
	M. Dominique LACHEVRES	AE		M. Emmanuel FECAMP	
	Mme Marie-France BEAUDOIN	P		M. Philippe LANGNEL	P
Titulaires	M. Fabrice DUBUS	P	Suppléants	Mme Martine LACOMBLEZ	P
	M. Olivier BUREAUX	AE		M. Williams DELARUE	
	M. Guy LE VERDIER	AE		M. Paul POTEL	
	M. Franck HERICHER	AE		M. Jean-François BLOC	
	M. Martial HAUGUEL	AE		Mme Christine LEVAVASSEUR	P
	Mme Monique HOUSSAYE	P		M. Jacques VOLLET	
	M. Victor BOUCHER	P		M. Eric BERANGER	
	M. Edouard LHEUREUX	AE		M. David CHANDELIER	
	Mme Charline FRANCOIS	AE		M. Jacques DEPREZ	
	M. Michel CHARDONNET	P		M. Denis FAUVEL	
	M. Norbert GAINVILLE	P		M. Christine LE GALL	
	M. Christian GIFFARD	P		Mme Thérèse CALAIS	
	M. Edouard LEFORESTIER	P		M. Jacques GUEROULT	
	Mme Blandine DAS	P		M. Philippe PASQUIER	
M. François POINTEL	P	Mme Anne ROQUIGNY			
Tit.	Mme Virginie BLANDIN	P	Sup.	Mme Odile DECHAMPS	
	M. Lionel GAILLARD	AE		M. Daniel DELAFENETRE	



Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick BUCOURT, délégué de la communauté de communes du Canton de Criquetôt l'Esneval, a été nommé secrétaire de séance.



Vu les articles L2321-1, L2321-3, L2574-4 et L2574-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, applicable aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu la délibération n° 04-23.03.2017 du Comité Syndical en date du 23 mars 2017 portant délégation au Président afin de déterminer la durée d'amortissement d'un bien à l'intérieur de durées minimales et maximales fixées par le Comité Syndical pour la catégorie à laquelle appartient le bien,

Vu la délibération n° 03.12.07.10 portant création du budget annexe relatif au programme local de prévention,

Vu les délibérations du Comité Syndical n° 02.27.02.04 du 27 février 2004, 10.12.10.05 du 12 octobre 2005 et 07.26.03.07 du 26 mars 2007, n° 10.30.06.09 et n° 09.20.06.12 relatives aux amortissements des immobilisations,

Considérant qu'il convient d'actualiser les catégories de biens amortissables du programme local de prévention des déchets et leurs durées d'amortissement en fonction de leur durée de vie probable et d'actualiser la délibération n° 09.20.06.12,

Le Président propose :

- de compléter et remplacer la délibération n° 09-20/06/2012
- de définir une fourchette de durée d'amortissement par catégorie de biens amortissables du budget annexe – Programme local de prévention, de la manière suivante :

**Immobilisations**

**Durée d'amortissement**

**Immobilisations incorporelles :**

2031 Etudes	5 ans
204 Subventions d'équipement versées	5 ans
205 Logiciels	1 an

**Immobilisations corporelles :**

<b>2158 Autres installations, matériel &amp; outillages techniques</b>	
Composteurs et équipements (bio-seaux, brass'compost),	1 an
Broyeurs,	1 an
Aménagement véhicule,	1 à 2 ans
<b>2182 Matériel de transport</b>	
Véhicule,	3 à 5 ans
<b>2183 Matériel de bureau et matériel informatique</b>	1 an
<b>2188 Autres immobilisations corporelles</b>	1 à 5 ans

A noter que les subventions servant à réaliser des immobilisations qui sont amorties, doivent faire l'objet chaque année d'une reprise à la section de fonctionnement et disparaître ainsi du bilan. Le montant de la reprise est égal au montant de la subvention, rapporté à la durée de l'amortissement du bien subventionné.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide :

- de pratiquer un amortissement pratiqué linéaire, par annuité complète, à compter de l'exercice suivant l'acquisition du bien,
- d'adopter le tableau fixant le barème des durées d'amortissement de chaque catégorie de biens du budget annexe de programme de prévention des déchets,
- de charger le Président de déterminer la durée d'amortissement des biens se rapportant à une catégorie et pour lesquels des durées minimales et maximales ont été fixées,
- que les immobilisations d'une valeur inférieure à 1 500 € toutes taxes ou dont la consommation est rapide, s'amortissent en un an.

Ampliation de la présente délibération sera faite au Trésorier Syndical de Yerville.

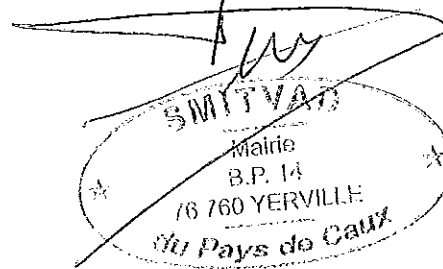
### APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibéré les jours, mois et ans susdits,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Jacques DEMARES





Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

Nos Réf.: EB 2018.06.29

Affaire suivie par : Estelle Bouteiller

Courriel : contact@smitvad.fr

**BORDEREAU DE DEPOT DE  
DOCUMENTS BUDGETAIRES VALANT  
ACCUSE RECEPTION**

PREFECTURE

DRCLE

7, place de la Madeleine – CS 16036

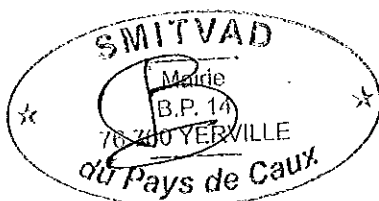
76 036 ROUEN Cedex

A établir en 2 exemplaires

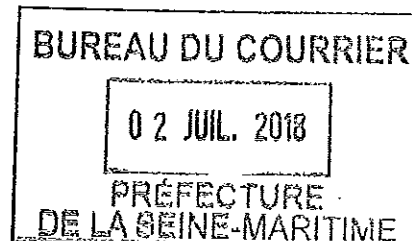
Yerville, le 28 juin 2018

NATURE DES DOCUMENTS	Principal	Budget Annexe PLPD
Délibération d'approbation du CA 2017	N°03-25/06/2018	N°04-25/06/2018
Délibération d'approbation du Compte de gestion 2017	N° 05-25/06/2017	N°06-25/06/2017
Délibération affectation des résultats	N°07-25/06/2018	
Délibération d'approbation du BS 2018	N°11-25/06/2018	N°12-25/06/2018
Etats des restes à réaliser 2017	Oui (transmis avec le BS 2018)	Oui (transmis avec le BS 2018)

Cachet de la collectivité et signature :



Cachet de réception de la Préfecture :



**Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets**

BP 14 - Mairie de Yerville 76760 Yerville

☎ 02 35 56 15 60 ☎ 02 35 56 15 64 contact@smitvad.fr



Acteur de la valorisation  
des déchets en pays de Caux

**BORDEREAU DE DEPOT DE  
DOCUMENTS VALANT ACCUSE  
RECEPTION**

PREFECTURE

Service Courrier

7, place de la Madeleine – CS 16036

76 036 ROUEN Cedex

Nos Réf.: EB 2018.06.30

Affaire suivie par : Estelle Bouteiller

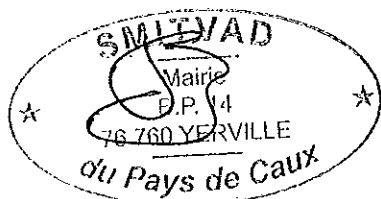
Courriel : contact@smitvad.fr

A établir en 2 exemplaires

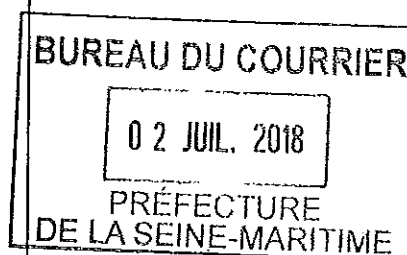
Yerville, le 28 juin 2018

NATURE DES DOCUMENTS	REF de l'ACTE	Nombre d'exemplaires
Délibération	N°01-25/06/2018	1
Délibération	N°02-25/06/2018	1
Délibération	N°08-25/06/2018	1
Délibération	N°09-25/06/2018	1
Délibération	N°10-25/06/2018	1
Délibération	N°13-25/06/2018	1
Délibération	N°14-25/06/2018	1
Délibération	N°15-25/06/2018	1
Délibération	N°16-25/06/2018	1

Cachet de la collectivité et signature :



Cachet de réception de la Préfecture :



**Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets**

BP 14 - Mairie de Yerville 76760 Yerville

☎ 02 35 56 15 60 ☎ 02 35 56 15 64 contact@smitvad.fr